

## Hyloris publie son rapport annuel 2022 et ses objectifs ESG

- Publication du rapport annuel de l'exercice 2022
- Objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance, exposés dans le rapport initial sur ESG
- Assemblée Générale des actionnaires le mardi 13 juin 2023

**Liège, Belgique - 28 Avril 2023 - 07h00 CET - Information réglementée - Hyloris Pharmaceuticals SA (Euronext Bruxelles : HYL), une société biopharmaceutique spécialisée qui s'engage à répondre à des besoins médicaux non satisfaits en réinventant des médicaments existants**, publie aujourd'hui son rapport annuel pour l'exercice 2022. Le rapport annuel est disponible en anglais et en français sur [www.hyloris.com/AR22](http://www.hyloris.com/AR22).

Le rapport annuel 2022 comprend un chapitre sur les domaines environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Ce premier rapport ESG vise à aider les parties prenantes à prendre des décisions éclairées, à améliorer les résultats pour toutes les parties concernées et à démontrer comment l'entreprise vise à avoir un impact de plus en plus positif sur le monde.

Hyloris annonce également son Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra le mardi 13 juin 2023, à 14h00 au siège social de la Société : Boulevard Patience & Beaujonc 3/1, 4000 Liège, Belgique. Tous les documents seront mis à disposition 30 jours avant l'Assemblée Générale sur [www.hyloris.com/shareholders-meeting-2023](http://www.hyloris.com/shareholders-meeting-2023).

Les actionnaires pourront également assister à cette Assemblée Générale par voie électronique.

### À propos de Hyloris Pharmaceuticals

Hyloris est une société biopharmaceutique spécialisée qui identifie et libère le potentiel caché des médicaments existants au profit des patients, des médecins et du système de santé. Hyloris applique son savoir-faire et ses innovations technologiques aux produits pharmaceutiques existants et a constitué un vaste portefeuille breveté de 16 produits à valeur ajoutée, reformulés et réutilisés, qui pourraient offrir des avantages considérables par rapport aux alternatives actuellement disponibles. En dehors de son objectif stratégique principal, la société a également 3 produits génériques à haute barrière en phase de développement et d'enregistrement. Deux produits sont en phase initiale de commercialisation avec des partenaires : Sotalol IV pour le traitement de la fibrillation auriculaire et Maxigesic® IV, un traitement de la douleur postopératoire non opioïde. La stratégie de développement de la société se concentre principalement sur la voie réglementaire 505 (b) 2 de la FDA, qui est spécifiquement conçue pour les produits pharmaceutiques pour lesquels la sécurité et l'efficacité de la molécule ont déjà été établies. Cette voie peut réduire le fardeau clinique requis pour mettre un produit sur le marché, raccourcir considérablement les délais de développement et réduire les coûts et les risques. Hyloris est basé à Liège, en Belgique. Pour plus d'informations, visitez [www.hyloris.com](http://www.hyloris.com) et suivez-nous sur [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/hyloris).

### Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Stijn Van Rompay, CEO  
[stijn.vanrompay@hyloris.com](mailto:stijn.vanrompay@hyloris.com)  
+32 (0)4 346 02 07

Jean-Luc Vandebroek, CFO  
[jean-luc.vandebroek@hyloris.com](mailto:jean-luc.vandebroek@hyloris.com)  
+32 (0)478 27 68 42

Sven Watthy, Investor Relations & Communications manager  
[Sven.watthy@hyloris.com](mailto:Sven.watthy@hyloris.com)  
+32 (0)499 71 15 29

#### **Clause de non-responsabilité et déclarations prospectives**

Hyloris signifie « haut rendement, risque plus faible », qui se rapporte à la voie réglementaire 505 (b) (2) pour l'approbation de produit sur laquelle l'Émetteur se concentre, mais ne concerne en aucun cas ou ne s'applique en aucun cas à un investissement dans les Actions. Certaines déclarations contenues dans ce communiqué de presse sont des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées en utilisant une terminologie prospective, y compris les mots « croit », « estime », « prévoit », « s'attend », « a l'intention », « peut », « sera », « planifie », « continuer », « en cours », « potentiel », « prévoir », « projeter », « cibler », « rechercher » ou « devrait », et inclure les déclarations que la société fait concernant les résultats escomptés de sa stratégie. Ces déclarations se rapportent à des événements futurs ou à la performance financière future de la société et impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont beaucoup sont indépendants de la volonté de la société, qui peuvent entraîner les résultats réels, les niveaux d'activité, les performances ou les réalisations de la société. La société ou son secteur d'activité diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par tout énoncé prospectif. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les déclarations prospectives, sauf si la loi l'exige.